

L'OMBLE DE FONTAINE RETROUVE DES HABITATS DE QUALITÉ DANS LE RUISSEAU DU KILOMÈTRE 66

Québec, le 4 septembre 2013 – L'Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des marais du Nord (APEL) finalise un important projet de restauration de l'habitat de l'omble de fontaine dans le ruisseau du kilomètre 66, grâce au soutien financier de la Fondation de la faune du Québec et son programme *Amélioration de la qualité des habitats aquatiques* (AQHA).

Le ruisseau du kilomètre 66 de l'autoroute 73 est un tributaire de la rivière des Hurons, principal affluent du lac Saint-Charles, dans la région de la Capitale-Nationale. Malgré la bonne qualité de l'eau et la présence de substrat adapté à la fraie de l'omble de fontaine, le nombre d'habitats utilisés par cette espèce n'a cessé de diminuer depuis quelques années. D'abord, les travaux du prolongement de l'autoroute, qui ont engendré un important apport de sédiments dans le ruisseau, expliquent en partie cette situation. Enfin, la présence d'embâcles, de déchets et d'un ponceau colmaté qui obstrue l'écoulement de l'eau et le passage du poisson restreignent l'accès aux sites de fraie.

L'APEL souhaitait donc restaurer l'habitat pour l'omble de fontaine par la réalisation de différents travaux. Ainsi, cet été, le cours d'eau a été nettoyé de tous les débris qui l'encombraient et six seuils ont été aménagés pour créer des habitats adéquats pour les ombles de fontaine. Le ponceau colmaté a été remplacé et le site a été végétalisé afin de lui redonner un aspect naturel, en plus de limiter les problèmes d'érosion. Un panneau d'interprétation portant sur les frayères et l'importance de conserver le milieu naturel est en cours de réalisation et sera installé près de l'embouchure du ruisseau, sur le site du Camping Stoneham.

Tous ces travaux s'avèrent profitables pour l'omble de fontaine, mais également pour les pêcheurs, qui pourront profiter d'un site de qualité, près des grands centres. De plus, la proximité du camping fait de ce ruisseau un lieu accessible et à fort potentiel pour promouvoir la pêche récréative.

Le programme AQHA vise à améliorer la qualité et la productivité faunique des habitats des poissons et à soutenir la participation des organismes du milieu à l'amélioration des habitats de la faune aquatique. Pour la réalisation du projet, l'APEL a aussi pu compter sur le soutien de Pêches et Océans Canada, de Transports Québec et du Camping Stoneham.

À propos de la Fondation de la faune

La Fondation de la faune du Québec a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, pêcheurs et trappeurs du Québec, des milliers de donateurs et de détenteurs de la carte Nature Visa Desjardins et des nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 25 ans plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement faunique.



Source et renseignements :

M^{me} Geneviève Lacroix

Coordonnatrice de projets

418 644-7926, poste 139

genevieve.lacroix@fondationdelafaune.qc.ca